

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

INDICES IMMOBILIERS

Date de publication : **25/04/2022 - Banque/argent**

Source : Insee

Indice de référence des loyers

Au 1er trimestre 2022, l'indice de référence des loyers (IRL) est de 133,93, soit une augmentation de + 2,48 % par rapport au 1er trimestre 2021.

	2ème trimestre 2021	3ème trimestre 2021	4ème trimestre 2021	1er trimestre 2022
Valeur de l'indice sur les quatre derniers trimestres	131,12	131,67	132,62	133,93

Pour calculer l'évolution de votre loyer, utilisez [notre simulateur en ligne](#)

Indice et évolution des prix de l'immobilier

Au 4ème trimestre 2021, l'indice des prix des appartements est à 128,5 soit une hausse de + 4,6 % par rapport au 4ème trimestre 2020. Sur la même période, l'indice des prix des maisons est de 127,9, soit une hausse de + 8,9 %.

Sur l'ensemble des logements, l'indice des prix est de 128,2, soit une hausse de + 7,1 %.

	1er trimestre 2021	2ème trimestre 2021	3ème trimestre 2021	4ème trimestre 2021
Appartements	123,8	125,6	127,6	128,5
Maisons	119,2	121,8	124,9	127,9
Ensemble	121,1	123,4	126,0	128,2

Nota bene : les indices Notaires-Insee des prix des logements anciens sont désormais publiés dans une nouvelle version. Leur élaboration repose sur une méthode de calcul revue et améliorée. Cette nouvelle méthode est appliquée à compter de l'indice du 1er trimestre 2018. La référence est désormais la moyenne en 2015.

URL source:<https://inc-conso.fr/content/banque/indices-immobiliers>